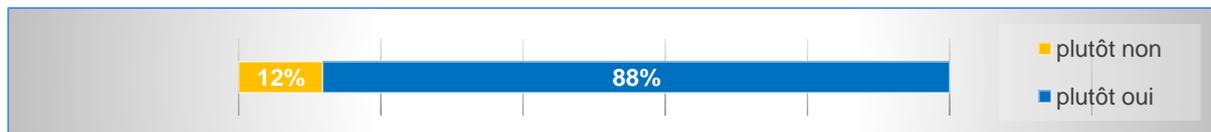


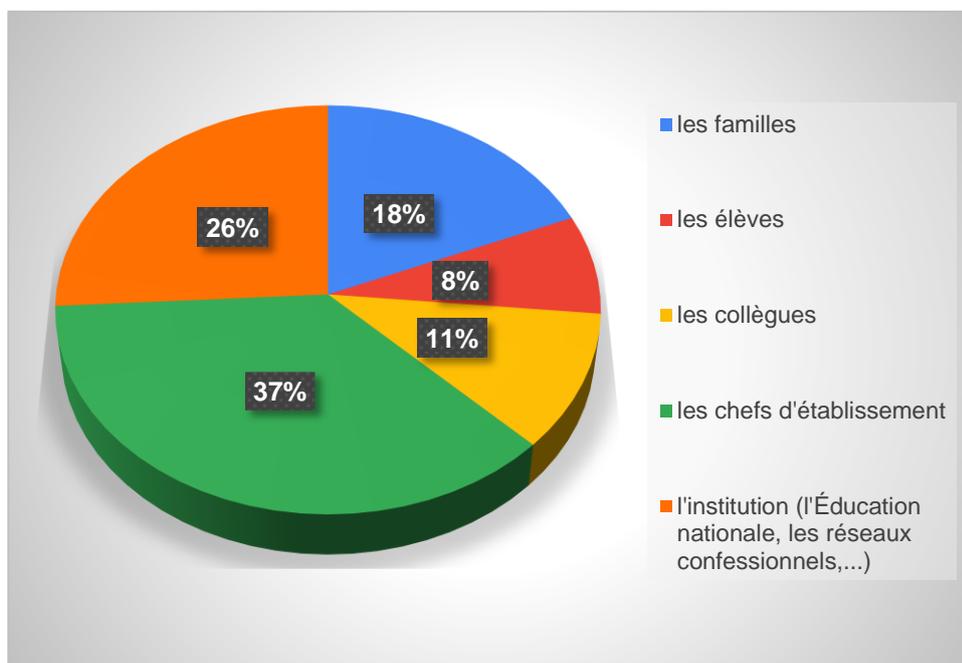
Pensez-vous que les valeurs de la République sont respectées dans votre environnement professionnel ?

Global – 869 réponses



Un peu plus d'un enseignant sur 10 pense que les valeurs de la République ne sont plutôt pas respectées. La proportion est la même chez les jeunes professeurs et les plus anciens. En revanche, ce sentiment est plus important dans le 2nd degré (14 %) que dans le 1^{er} (7 %).

Qui remet en question les valeurs de la République ?

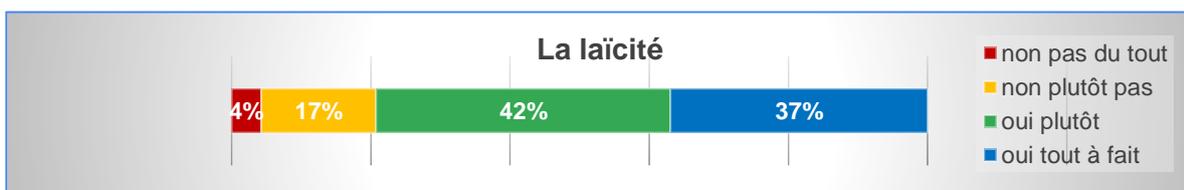
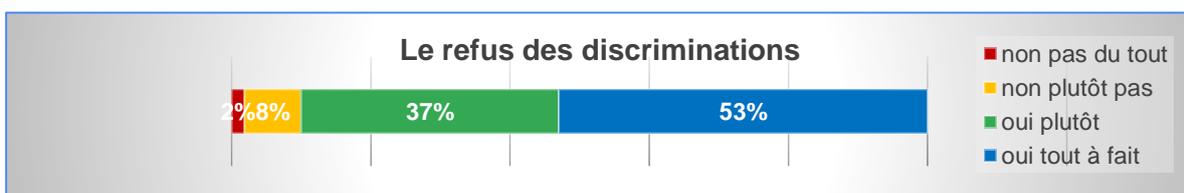
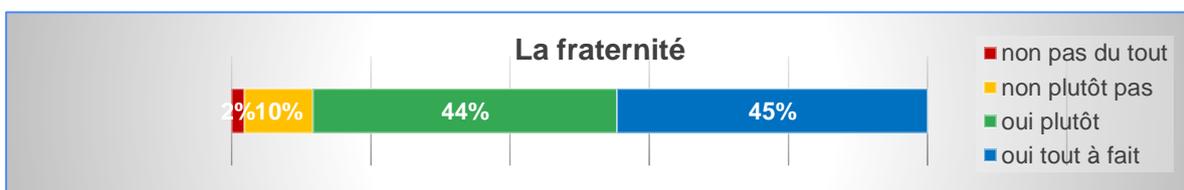
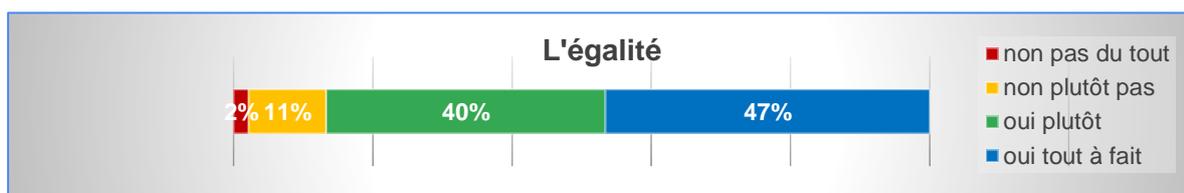
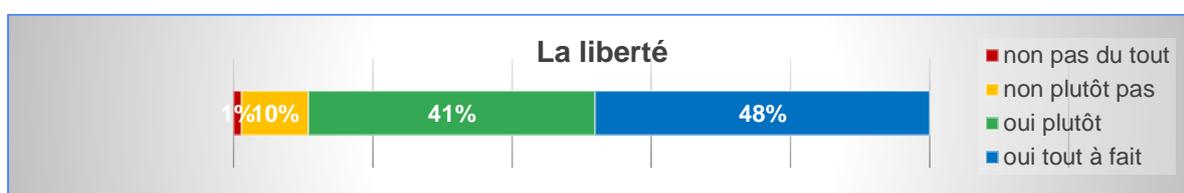


Quel que soit le lieu d'exercice, c'est le chef d'établissement qui est le plus souvent pointé du doigt, avant les institutions. Le poids de ces dernières est cependant plus important dans le 1^{er} degré (35 %) que dans le 2nd (23 %). Ainsi, une enseignante du premier degré déclare : « *Je suis contrainte depuis 18 ans à une heure de service bénévole et au temps de préparation lié à cette heure supplémentaire instituée.* » Elle dit bien qu'elle respecte le droit de l'établissement à proposer un temps de caractère propre, mais qu'elle n'admet pas en revanche que cette heure-là soit imposée à tous, familles, enfants et enseignants, dans un établissement qui dit s'associer au service public d'enseignement. Un autre professeur déclare subir une pression pour « *faire de la catéchèse* », un autre encore se dit obligé par sa hiérarchie de « *parler de Jésus en classe* ». Beaucoup de témoignages venant de collègues de maternelle ou du primaire vont dans ce sens.

Ce sont aussi les élèves qui, selon les répondants (8 %), remettent en cause les valeurs de la République. Mais s'ils sont cités par les enseignants du secondaire, cela n'apparaît pas dans le primaire.

Les valeurs suivantes vous semblent-elles respectées dans votre établissement ?

Global – 872 réponses



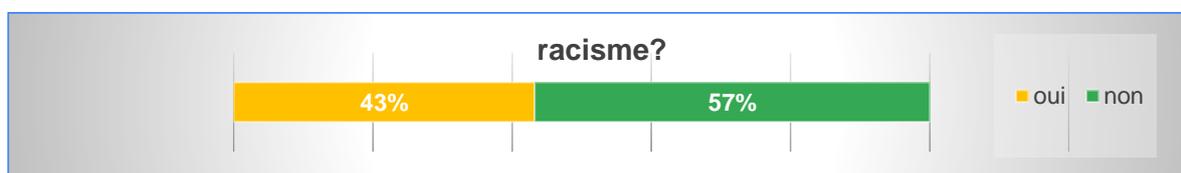
Parmi les valeurs proposées, c'est la laïcité qui semble la moins respectée dans l'ensemble des établissements confessionnels. Même si le nombre de réponses des collègues de l'enseignement agricole et du supérieur est trop faible pour être réellement significatif, il semble que, dans ces deux réseaux, l'égalité soit moins respectée que la laïcité.

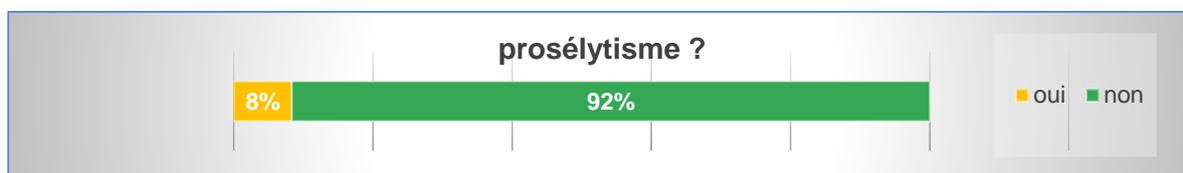
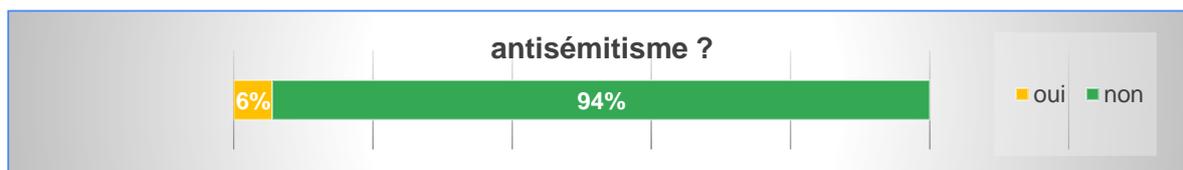
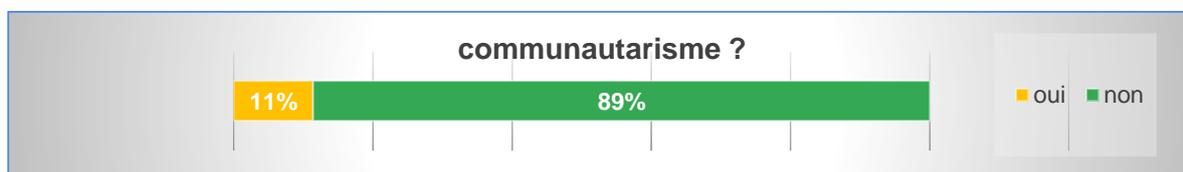
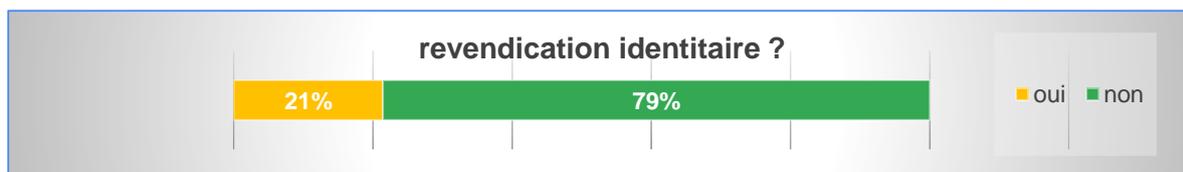
De nombreux répondants disent s'être vu imposer des temps de célébration religieuse ou de prière, ou encore demander d'assurer bénévolement de la catéchèse. Dans le même ordre d'idée, des établissements imposent aux élèves des temps religieux, comme des cours de catéchisme ou de culture religieuse déguisée. Des enseignements sont aussi remis en cause par le biais d'une pression religieuse exercée par l'institution ou certaines familles. Ce sont des cours de SVT, d'EMC, d'histoire ou des textes utilisés en classe qui sont ainsi attaqués ou censurés, mettant parfois à mal les textes officiels et le statut de droit public des enseignants. Certains collègues ont le sentiment que ces atteintes entrent dans un mouvement négatif, initié par des chefs d'établissement nouvellement nommés.

À une moindre échelle, on trouve aussi quelques atteintes à cette autre valeur qu'est l'égalité femmes-hommes ou la mention de propos relevant de l'homophobie et d'une discrimination sociale ou liée au lieu d'habitation. On peut imaginer, malgré l'imprécision des réponses, que certaines de celles-ci ont en toile de fond une connotation religieuse. Il en est de même pour le racisme qui, dans une moindre mesure cependant, semble présent de façon latente dans certains établissements, jusque dans les équipes enseignantes. Certains parlent d'amalgames, de ségrégation, de propos racistes envers des élèves allophones, de remise en cause de la Shoah.

Parfois, c'est le droit syndical qui est attaqué. Faut-il apparenter cette réponse à celles de ces nombreux collègues qui ont classé le clientélisme, le favoritisme, le mépris de l'administration, les différences faites entre collègues, les atteintes au droit du travail et aux conditions de travail dans ce qu'ils considèrent comme relevant de l'atteinte aux valeurs républicaines ?

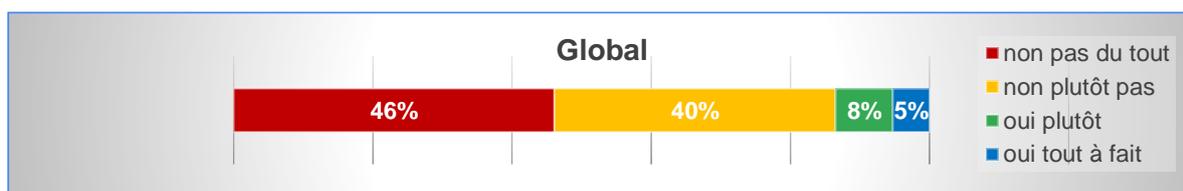
Constatez-vous dans votre établissement des paroles ou des actes de...





Ce sont les paroles et les actes d'intolérance entre élèves qui sont le plus souvent cités, notamment par les enseignants travaillant dans des établissements agricoles (70 %). Si des paroles ou des actes de racisme ou qui manifestent une pression à l'égard des filles ont été relevés par les enseignants en 1^{er} degré (19 % et 11 %), ce constat augmente en collège et lycée (30 % et 33 %).

Avez-vous, dans l'exercice de votre métier, été empêché dans votre liberté de conscience ?



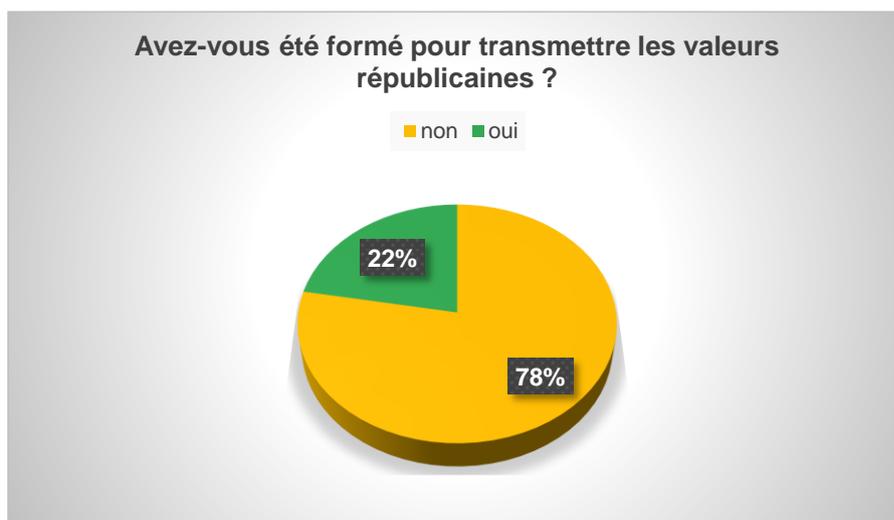
13 % des personnels disent avoir été empêchés dans leur liberté de conscience en exerçant leur métier. Un nombre important de ceux-ci déclare alors surtout subir des pressions dans la réalisation même de leurs cours ou dans leurs choix pédagogiques : « avec des interdits pour des participations à des concours (égalité femmes-hommes), en donnant des orientations ou en faisant des remarques sur des lectures proposées dans le cadre des cours de français », constate un ou une collègue. D'autres disent encore une fois qu'on leur impose de participer à des événements religieux. On retrouve alors des témoignages du même type que ceux lus précédemment. Des enseignants sont ainsi inquiétés parce qu'ils ont traité de sujets particuliers en cours, sujets entrant pourtant dans le cadre des programmes scolaires (Inquisition, contraception, préservatif, œuvres littéraires). Dans le contexte particulier du meurtre de S. Paty, certains ont aussi déclaré avoir été mis en difficulté au sujet des

caricatures de Mahomet ou des attentats de *Charlie Hebdo*. Ces moments d'échanges peuvent alors être accompagnés de propos antisémites de la part d'élèves. Concernant la contrainte d'assister ou de participer à des événements religieux, un enseignant déclare s'être vu obligé d'accepter la venue d'un prêtre lors d'une heure de vie de classe, malgré son opposition ; un autre déclare avoir été obligé d'accompagner des élèves à une conférence organisée par un groupe anti-IVG.

Des enseignants disent aussi subir pressions et remarques de la part de l'Institution, celle-ci leur signifiant que le choix qu'ils ont fait d'enseigner dans un établissement catholique les oblige à réaliser animer des temps religieux comme la 28^e heure ou à participer à des célébrations religieuses. Des retours font aussi état de cours de religion lors de leur formation initiale, de pressions lors de l'entretien pour l'obtention de l'accord collégial, ou même de la demande par l'Institution de justifier d'un baptême.

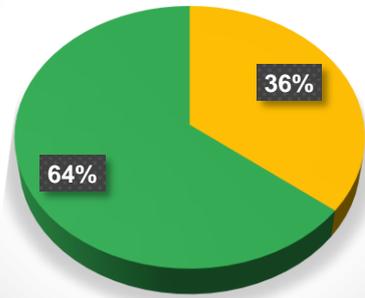
De façon plus marginale, des répondants disent subir des pressions de l'Institution, des établissements scolaires ou encore de la société remettant en cause leur éthique personnelle. Des enseignants se retrouvent mis en difficultés parce qu'ils font partie de structures familiales recomposées : « *Mon cadre de vie (famille recomposée non traditionnelle) et mes opinions (favorables par exemple à l'IVG, au mariage gay...) peuvent m'attirer des ennuis. La demande d'inscription de mon beau-fils en tant qu'élève dans mon collège a été rejetée lors de l'inscription des frateries (la fratrie recomposée n'ayant pas été reconnue par ma directrice)* », confie un ou une collègue. D'autres dénoncent les pressions de leur établissement pour qu'ils se taisent face à certains comportements d'élèves afin de ne pas provoquer de réactions négatives de leurs familles. Concernant les programmes et le positionnement de l'administration, certains dénoncent des programmes qui limitent la liberté pédagogique et la liberté de conscience, ou encore des positionnements qui dévalorisent le lycée professionnel.

Formation



Si non, pensez-vous que cela soit nécessaire ?

■ non ■ oui



Il existe donc une demande forte de formation afin de pouvoir mieux transmettre les valeurs républicaines, une transmission que 98 % des répondants jugent essentielle (69 %) ou importante (29 %).